

Nouveautés, changements et modifications aux programmes

081.06	Tremplin DEC : Retrait du choix de profil dès H24.
322.A0	Techniques d'éducation à l'enfance : Grille de cours en modification
410.B0, 410.D0 et 412 A0	Non offerts à la session H24. Nouveau programme Techniques d'administration et de gestion en développement 410.B0 Techniques de comptabilité et de gestion 410.D0 Gestion de commerce 412.A0 Techniques de bureautique
700.A0	Sciences, lettres et arts : Grille en cours de modification

Résultats d'étape 5e secondaire - Analyse des dossiers scolaires pour l'admission

Au moment de la demande d'admission, si un élève est en échec dans une matière (obtention du DES ou préalable au programme), il est inutile de transmettre une lettre indiquant qu'il s'engage à s'inscrire à un cours d'été. L'élève sera refusé. Sous réserve de places disponibles, il aura la possibilité de refaire une demande aux tours suivants si le cours est en voie de réussite; ou en admission tardive en août s'il a obtenu son DES et réussi le(s) cours préalable(s) le cas échéant.

Un guide d'admission est disponible en ligne pour les nouveaux admis. Il est important qu'ils s'y réfèrent et qu'ils lisent régulièrement leurs courriels via Colnet.

Admission des personnes ne détenant pas un DES du secteur francophone

Le Collège exige la réussite d'un test d'évaluation des connaissances en français (test BRIGHT) pour les candidats ne détenant pas un DES, secteur francophone (Article 6.4 du Règlement sur les admissions). Il est possible de trouver des informations concernant ce test sur le site Internet du Collège.

Visitez notre site Web, dans le menu « Choisir Lionel » et sous l'onglet « Conditions d'admissions » pour plus de détails.

Admission DEC Soins infirmiers

Avoir réussi l'un des PRÉALABLES suivants :

- Sciences STE 4^e (058-404) OU
Sciences SE 4^e (058-402) OU
Sciences physiques 436 (056-436)

**Priorité aux candidats ayant réussi la chimie de la 5^e secondaire ou Chimie 534 ou l'équivalent.

Admission DEC Techniques de santé animale

Avoir réussi les PRÉALABLES suivants :

- Mathématiques CST 4^e (063-414) OU
Mathématiques 514 (066-584);
- Sciences STE 4^e (058-404) OU
Sciences SE 4^e (058-402)OU
Sciences physiques 436 (056-436)

La réussite du cours de chimie de la 5^e secondaire ou de Chimie 534 est fortement recommandée pour faciliter votre cheminement dans le programme. Celle-ci ne sera pas prise en considération pour l'admission.

Cours offerts en mise à niveau

- Mathématiques TS 4^e
- Mathématiques TS 5^{e*}
(préalable de Mathématiques TS ou SN 4^e)
- Chimie 5^e (préalable de SE ou STE 4^e)**
- Physique 5^e (préalable de SE ou STE 4^e)**

*Vous devez avoir réussi le cours de Mathématiques TS 4^e ou SN 4^e avant de faire le cours de mise à niveau pour Mathématiques, séquence Technico-sciences (TS) ou séquence Sciences naturelles (SN) de la 5^e secondaire.

**Vous devez avoir réussi le cours de Science et technologie STE 4^e ou SE 4^e ou Sciences physiques 436 avant de faire le cours de mise à niveau pour Chimie et Physique de la 5^e secondaire.

Tous ces cours sont offerts à la session automne et hiver (places limitées) Veuillez vous référer au site Web.

Sport-études

Les élèves inscrits au programme Sport-études dans leur école secondaire doivent obligatoirement remplir le « Formulaire de demande de statut étudiant sport-études » du Collège Lionel-Groulx pour être admissibles. L'information et le formulaire se retrouvent sur le site Internet du Collège.

Étudiants à besoin particulier | SAIDE

Les élèves ayant un plan d'intervention au secondaire doivent fournir un diagnostic médical pour obtenir des mesures d'accommodement. Il est important de s'inscrire au SAIDE (Service d'aide à l'intégration des étudiants) **AVANT** le début de la session pour s'assurer que les mesures soient en place pour les premières évaluations. Se référer au guide d'admission pour l'inscription.

Activités favorisant la réussite en français

L'élève qui, au terme de son parcours au secondaire, présente une moyenne générale (MGS) inférieure à 76 % pourrait être orienté vers une activité favorisant la réussite en français. Selon la note finale du volet écriture en français 5^e, l'élève sera inscrit dans le cours de renforcement approprié.

Les activités favorisant la réussite permettent d'acquérir des compétences que le Collège juge essentielles pour la poursuite des études collégiales. Elles visent notamment à développer la capacité de réussir ses cours et à persévérer dans son cheminement.

Ainsi, les élèves ayant obtenu une note inférieure à 65 % dans leur module de français écrit du secondaire V ne pourront débiter le premier cours de français, soit Écriture et littérature 601-101-MQ. Ils devront réussir le cours de renforcement 601-013- LG.

Tous les élèves dont la note se situe entre 65 % et 75 % en français écrit de 5^e secondaire seront inscrits dans le premier cours de littérature, Écriture et littérature (601-101-MQ), ainsi que dans le cours de renforcement 601-012-JU.

Notez qu'il est possible que quelques élèves ne se retrouvent pas dans un cours lié à leur situation due aux facteurs suivants: manque de place dans ces cours ou conflit d'horaire avec d'autres cours du programme.

Réf. : [Guide des Activités de mise à niveau et activités favorisant la réussite](#)

